



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE DES BORDS DE SEINE
Héricy / Samoreau / Vulaines-sur-Seine / Fontaine-le-Port / Féricy / Machault
6, rue Riché - 77870 VULAINES-SUR-SEINE

Héricy, le 3 octobre 2024

Madame, Monsieur,
Chers collègues,

Je vous serais très obligé de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Comité syndical qui aura lieu

Mardi 15 octobre 2024
A 19h30 à la Mairie d'Héricy

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 1^{er} juin 2024.
2. Installation de la nouvelle secrétaire.
3. Autorisation donnée à M. le Président pour signer une nouvelle convention de financement concernant la demande de subvention de la gare routière du collège auprès d'Ile-de-France Mobilité, la précédente convention étant devenue caduque.
4. Décision modificative n°2024-01 autorisant la correction erronée de la reprise du résultat et la modification de l'imputation de l'indemnité de secrétariat depuis le compte 6218 vers le compte 6228 à la demande de Mme la Trésorière.
5. Autorisation donnée à M. le Président de signer la convention de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture.
6. Questions et informations diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers collègues, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
Yannick TORRES